

## Procès verbal

# Assemblée Générale ABTMC

Le 6/11/2020 à 14h00

Visioconférence

- **Présent-es :**

Jean-Christophe Montmartin	Président ABTMC - Scierie Montmartin
Alain Féougier	Vice-président ABTMC - Président Communes forestières Massif central
Lionel Piet	Trésorier ABTMC - Coforêt
Bernadette Roche	CA ABTMC - Conseillère départementale Ardèche
Jean-Michel Bertrand	CA ABTMC - Président des Communes forestières Limousin
Dominique Molard	CA ABTMC - Archipente
Matthieu Mazzoleni	CA ABTMC – Scierie Vieu
Félicie Dufourmantelle	ABTMC
Clément Blasco	ABTMC
Philippe Liguori	Ecomex – <i>Expert comptable ABTMC</i>
John Pellier	Collectivités forestières Occitanie
Lucie André	Communes forestières Massif central
Justine Mayeur	Communes forestières Ardèche
Marion Hayot	Communes forestières Nouvelle-Aquitaine
Paul-Henry Dupuy	Commissaire du Massif central - ANCT
Mickaël Paut	Région Auvergne-Rhône-Alpes
Damien Blondiaux	Région Auvergne-Rhône-Alpes
Jérôme Martinez	Bois de France
Frédéric Castaings	FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes
Geoffroy Dhier	PEFC France
Théo Launay	Fédération Nationale des Communes forestières
Damien Lozach	Bois des Alpes
Bruno Reyne	Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes
Laurent Fabrègue	Céribois

- **Excusé-es :**

Francis CROS	CA ABTMC - Collectivités forestières Occitanie
Michel GRAMBERT	CA ABTMC - Président Bois des Alpes
Gildas TOULLEC	Région Occitanie
Jean CROISEL	Région Bourgogne Franche Comté
Hervé LLAMAS	CA ABTMC - ONF Agence territoriale Montagnes d'Auvergne
Jean GILBERT	CA ABTMC – Président FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes

✓ **Le quorum est atteint** avec 12 présents ou représentés et 1 pouvoir sur 22 adhérents.

- **Déroulé de l'Assemblée Générale :**

- Introduction et rapport moral du président
- Rapport d'activité 2019 - 2020
- Rapport financier 2019 et budget 2020
- Mise au vote du bilan 2019
- Cotisations et redevances 2020 et 2021
- Questions diverses

⇒ **Introduction et rapport moral du Président :**

Cela fait 4 ans que la démarche BTMC – Bois des Territoires du Massif Central se déploie. Un développement opérationnel qui porte ses fruits :

- >28 entreprises certifiées ou en cours de certification
- >21 bâtiments réalisés / en cours de construction
- >Près de 3000m<sup>3</sup> de bois certifiés BTMC™ mis en œuvre

Cette Assemblée Générale en date du 6 novembre 2020 présente le bilan technique et financier de l'association pour l'année 2019 mais aussi une partie de l'année 2020.

**>2019 fut une année de montée en puissance de la certification** avec la poursuite du démarchage d'entreprises, et en parallèle une demande exponentielle pour intégrer BTMC dans les marchés publics. Cette demande a été possible grâce à la forte mobilisation des équipes des Communes forestières présents dans les 22 départements du Massif central. C'est un travail partenarial fort qui a été engagé avec les élus des territoires.

Cependant, l'année 2019 a été marquée par des mouvements de personnel au sein de l'association BTMC. Cela a donc partiellement perturbé le bon déroulé des missions.

**>2020** a permis de transformer l'essai côté certification des entreprises : **croissance importante du nombre d'entreprises certifiées** et naissance de grappes d'entreprises. Ces grappes facilitent les liens entre les entreprises de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nd</sup> transformation.

De plus, cette année 2020, qui est déjà presque terminée, a également été l'occasion de développer la communication autour de la marque BTMC. Valérie Sol, salariée de l'association, a pris une part importante à la réalisation de cette mission. En voici les principales actions :

- Actualisation du site internet dont le catalogue produit
- Campagne de presse avec un nombre important de retombées (en lien avec l'agence Become)
- Mise en place et diffusion de Newsletters
- Présence accrue sur les réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn)

Par ailleurs, nous avons initié la révision du référentiel BTMC à travers des groupes de travail. En parallèle, le COFRAC a été mobilisé pour viser notre référentiel (accréditation espérée courant 2021).

Enfin, il faut souligner que l'association reste fragile financièrement. Etant donné que BTMC s'est constituée sans aucun fonds, les retards de paiement des subventions portent préjudice à sa trésorerie. De plus, la constitution de ces dossiers de financement auprès des partenaires institutionnels mobilise beaucoup de temps qui n'est malheureusement pas mis à profit pour développer BTMC. C'est pourquoi j'encourage la mise en place d'une réflexion en 2021 pour élaborer un modèle économique plus sain et stable.

>2021 doit marquer la poursuite du travail de prospection et de communication pour faire adhérer plus d'entreprises à la **dynamique enclenchée par BTMC de relocalisation de la ressource en bois**. Cette augmentation du nombre d'entreprises permettra ainsi de répondre à la demande grandissante en bois locaux et certifiés. Ce travail doit être effectué via son ou ses chargé-es de mission mais aussi via le réseau toujours plus étoffé des membres des différents collèges de l'association. Le site internet doit aussi être un outil qui facilite les échanges entre les adhérents.

Par ailleurs, l'année 2021 devrait voir émerger une nouvelle marque de certification de bois de massif, **Bois des Pyrénées**. Avec la pionnière, Bois des Alpes, après BTMC, désormais Bois des Pyrénées, et même bientôt Bois de Corse, ces initiatives nous invitent à nous fédérer pour mettre en commun notre travail. Nous fédérer, c'est avoir plus de force et de poids pour être mieux entendu et ainsi développer des partenariats équilibrés avec les acteurs nationaux. Je pense à Bois de France, avec qui nous avons déjà initié des échanges **pour travailler en complémentarité, et non en concurrence**, pour coexister.

Enfin 2021 doit être une année où les liens doivent être resserrés entre les différents partenaires de BTMC. L'objectif est de fluidifier nos échanges, notamment avec les Communes forestières mais aussi avec Fibois pour travailler à une stratégie claire. BTMC est un outil qui doit servir à toute la filière bois du Massif central. Nous devons donc collaborer pour œuvrer dans le même sens et développer des actions communes. Cela passe également par un travail à mener avec PEFC France pour mieux communiquer auprès de nos adhérents actuels et futurs sur l'intérêt de se certifier BTMC-PEFC (traçabilité géographique et gestion durable de la ressource en bois).



L'association Bois des territoires du Massif central est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

⇒ **Présentation des rapports d'activité**

>Voir support de présentation en annexe.

**\*Point sur l'autorisation d'accès au compte bancaire et délégation de signature :**

Suite au départ programmé au 15 décembre de Félicie Dufourmantelle, il a été procédé l'embauche de Clément Blasco au poste de Chargé de mission au sein de l'association. De fait, l'Assemblée Générale autorise Clément Blasco à accéder au compte et à procéder aux opérations courantes pour la bonne marche de l'association.

⇒ **Délibérations de l'AG :**

- ✓ Le rapport moral est adopté à l'unanimité des voix délibérantes
- ✓ Le rapport d'activité, dont le bilan technique 2019-2020, est adopté à l'unanimité des voix délibérantes
- ✓ Les comptes 2019 et budget 2020 sont adoptés à l'unanimité des voix délibérantes
- ✓ Les montants de la cotisation et de la redevance 2020 sont adoptés à l'unanimité des voix délibérantes
- ✓ Les modifications des montants de la cotisation et de la redevance 2021 sont adoptées à l'unanimité des voix délibérantes

**La séance est levée à 17h00**

